

404

AH

# FRANCE. — XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE

## TYPES DE LA MODE A L'ÉPOQUE DU DIRECTOIRE.

### AGIOTEURS ET FILOUS.

1795. — 1797.

N° 1.

La Folie du jour.

N° 3.

La rencontre des Incroyables.

N° 1. — *La Folie du jour.*

Cette folie du jour, c'est la danse, et cette danse c'est la valse, toute nouvelle débarquée d'Allemagne. Sous leur nudité gazée, les femmes deviennent des *sabots tournants*, selon l'expression du Dict. néologique. Dans le courant de la mode, de fête en fête, le costume de ces danseuses s'allège de plus en plus; les *Impossibles* de la nouvelle France gagnent tout doucement le nu; nus sont les bras jusqu'à l'épaule, celles qui les habillaient jusqu'au coude étant suspectées de les avoir vilains et les envelopper dans une robe à l'*hypocrite*. Il en advient de même pour les pieds et pour les jambes; on n'y voit plus que l'enroulement des fines lanières de la sandale antique, souvent gemmées, les parant sans les cacher, marchant avec les anneaux d'or cerclant parfois les doigts du pied. Une culotte de soie rose ajustée au plus près, moulant les formes, avait d'abord été portée sous une chemise de linon clair qui permettait d'entrevoir ces formes avec une certaine sincérité; mais il arriva un beau jour que la chemise et l'empois furent supprimés. « La chemise dépassait la taille, s'arrangeait gauchement; un juste bien fait perdait de sa grâce et de sa précision par les plis ondulants et maladroits de ce vêtement antique... on laisse donc dire l'ironie et chanter la poésie. Voilà plus de deux mille ans que les femmes portaient des chemises, cela était d'une vétusté à périr... » (*Paris*, décembre 1796.)

D'après Carle Vernet, la danseuse vêtue en *aile de papillon*, n'aurait plus caché sa nudité qu'à partir de la moitié environ de la cuisse. En 1796-97, la robe à la Flore, à la Diane, au lever de l'aurore, se taillait en cœur; elle était lacée dans le dos. Dans cette guerre à tout pli, à tout drapé, la poche est rayée du costume féminin. On passe l'éventail à la ceinture, on met la bourse dans son sein, et le mouchoir que la dame confie d'abord à l'un de ses favoris, ce qui était incommode lorsque par un circonstance fortuite on s'en trouvait séparée, le mouchoir finit par se réfugier dans une escarcelle suspendue à de longs cordons de soie comme une sabretache. Cette escarcelle qui vécut quelques années sous le nom de ridicule, corrompu du

N° 2.

Les Merveilleuses.

N° 4.

Les Croyables au Perron.

romain réticule, en passant par la bouche des marchandes, qui porta aussi le nom de *balantine*, tiré du grec par le citoyen Gail, afin de mettre les choses en harmonie avec l'*anticomanie* régnante.

Le cavalier du *sabot tournant* porte un costume tout empreint de l'*anglomanie* de l'époque, mouvementé par le goût du jour. L'habit est carré, la cravate *écrouliques*; la culotte, tendue et longue, est ornée à sa fermeture d'un flot de fins rubans en longues boucles et à bouts pendants. L'escarpin plat est très découvert et à bouts très pointus. Le gilet, remonté par le mouvement, laisse apparaître la batiste de la chemise à la hauteur de la ceinture; il est légèrement boutonné par le bas, de manière à s'étaler en une bouffissure sentant le négligé. C'était là une affectation de la mode. « Les hommes visent au chiffonné; ils demandent aux ciseaux des ouvriers de manquer telle chose de telle façon, » dit le *Messager des dames* de l'an V. « Seul, Heyl sait établir ces habits carrés dont les boutons se touchent par derrière au bas des reins, et dont les basques retombent en lambeaux de mandilles. » (*Éloges des perruques*.) « Seul, Heyl donne à ses pratiques l'aspect « de bustes revêtus d'un sac et montés sur des échasses. » (*Censeur des journaux* oct. 1795.) « Mon cher, vous êtes une mode ambulante, un miracle de goût, votre habit est carré comme quatre planches. » (Henrion, *Incroyables et Merveilleuses*, an V.) Les cheveux de cet élégant sont tondus à la Titus, à la Brutus, et il porte un anneau d'or à l'oreille.

« Violons, réveillez-vous! voilà six écus de six livres et une bouteille de vin pour votre nuit! Bienheureux le ci-devant riche qui sait râcler; il vit en faisant sauter les nouveaux riches. » (*Le Nouveau Diable boiteux*, par Champier, an VII.) La perruque poudrée du ci-devant, avec laquelle Vernet montre son ménétrier, est d'accord avec cette donnée. Il a terriblement soif ce vieux musicien; car il a déjà vidé au moins deux bouteilles et tire encore la langue.

N° 2. — *Les Merveilleuses, en costumes de ville.*

*Les Merveilleuses*, les femmes se plaisant aux exagérations de la mode, faisaient pendant aux *Incroyables*. Ces élégantes ne recherchaient

pas le laid, le négligé apparent, comme le faisaient les hommes. L'anglomanie et l'engouement pour l'antique se combinaient dans leurs ajustements. Les chapeaux, turbans, châles, spencers, devaient être à l'anglaise pour faire honneur.

Les bras nus en toute saison tenaient de l'antique, ainsi que la suppression des jupons. La *stola* traînante, à la *Flore*, à la *Diane*, à l'*Omphale*, dont la queue se ramenait à la ceinture, de manière à bien montrer, non seulement le pied dans son soulier découvert à bout pointu, le bas marqué de coins hauts bien accusés, mais encore le mollet en majeure partie, cette robe tenait également de l'antique. La manière de la porter était générale. « Pas une petite maîtresse, dit Mercier dans son *Nouveau Paris*, pas une grisette qui ne se décore le dimanche d'une robe athénienne de linon, et qui n'en ramène sur le bras droit les plis pendants, pour se dessiner à l'antique, ou du moins égaler Vénus Callipyge. »

Les deux Merveilleuses que Vernet s'est plu à faire rencontrer, opposant la sécheresse de la maigreur aux rotondités d'une opulence exubérante, n'ont, en réalité de commun dans leur toilette que la longueur de leur robe, et la manière d'en relever la jupe, pour montrer le pied chaussé de même, la finesse de la jambe ou la richesse du mollet.

La robe de la maigre, beaucoup moins étoffée que l'autre, est décorée d'une large bordure de goût classique; la poitrine est enveloppée par le double tour d'une écharpe longue, légère comme un voile, dont un seul bout dégagé flotte au vent; c'est la partie antique. Pour le reste, on rencontre la haute cravate prenant le menton, du genre *écrouélique*. Le chapeau de type anglais, dit à la *jockey* était en effet la casquette du coureur avec sa calotte ronde et son bouton, la visière ayant acquis le développement qu'on lui voit.

La chevelure, sans chignon, est toute ramenée par devant en une touffe libre, auvent capillaire d'un certain désordre, ombrageant le front; le visage se trouvant enfoui, en outre, par les masses latérales s'étendant jusqu'à la nuque. Les gants demi-longs sont à montants lâches.

La Merveilleuse plus que replète est plutôt à l'anglaise. La garniture de son abondante jupe rappelle les anciens falbalas. Sa chevelure frisée est une perruque poudrée, divisée sur le front, retombant bas de chaque côté du visage sur les épaules nues; le bonnet posé par là-dessus, et disposé en larges avancées de dentelles de manière à encadrer le tout, est surmonté d'un nœud de rubans offrant la figure d'un colimaçon sortant ses cornes. Le corsage de la robe, très bas, est à peu près nul; les épaules et la poitrine ne sont guère protégées que par la soie étroite d'une espèce de mantille dont la majeure partie est d'un tulle noir, si transparent qu'il ne cache en aucune façon le bras si démesurément dodu dont il fait valoir la blancheur. Tout gros qu'il est, ce bras se joue comme l'autre dans l'ampleur du gant.

Les *Incroyables* ne sont pas les *Muscadins*, auxquels leur gourdin noueux, leur *pouvoir exécutif*, comme ils le disaient, qu'ils échangeaient contre la badine en 1794, valut le haut du pavé après Thermidor. Les *Incroyables*, successeurs de cette *jeunesse dorée*, qui, selon Mercier, reçut plus de coups de poing qu'elle ne donna de coups de bâton, furent une race plus répandue, et ce sont vraiment les fashionables de l'époque du Directoire. Il y avait de l'étrangeté dans le goût d'un *Incroyable*; de propos délibéré, il se donnait les apparences d'un être digracié de la nature et du sort; d'énormes lunettes sur le nez, le binocle devant les yeux, faisaient croire à sa myopie; ses cheveux, abattus le long des tempes, en oreilles de chien, tombant comme éplorés sur ses yeux, étaient relevés par derrière pour former un chignon retenu par un peigne courbe, à l'instar des condamnés que l'on conduisait naguère à la guillotine.

L'oreille portait souvent un très grand anneau; la cravate de mouseline blanche, grande affaire, plus haute que jamais, ensevelissant

non seulement le menton, mais encore la bouche, semblait joindre aux soins de la cravate écrouélique ceux d'une précaution contre le mal de dents. Plus de jabot ni de manchettes; on ne voyait guère de la chemise que la place où se montrait avec quelque peine la tête de bijouterie d'une épingle d'or. Le gilet, ridiculement court, de la plus mauvaise tournure, ne se trouvait retenu que par un seul bouton; entre ce gilet et la chemise était interposée une pièce de dessous, se croisant en fichu entr'ouvert, comme aurait pu s'en prémunir un souffreteux craignant le froid. Le pantalon, culotte longue, qui, quoique montant haut n'avait pas les boutons de son petit pont recouverts, était aussi d'allure disgracieuse; il fallait qu'il donnât l'aspect cagneux; les boutons du bas de cette culotte n'étaient pas attachés sur le côté, mais se trouvaient presque au devant du tibia; ce pantalon se terminait en oblique sur la jambe. L'Incroyable demandait encore à son tailleur que son habit carré, presque de la forme d'une redingote, fût des plis partout, de façon que sur son corps il produisît l'effet de celui d'un bossu; quand un élégant de cette sorte était en escarpins, les raies horizontales de ses bas tournés en tire-bouchons complétaient sa mise biscornue; s'il était en bottines, les bouts de cette chaussure étaient comme ceux de l'autre, pointus et relevés, semblables à ceux des anciennes poulaines. Généralement les Incroyables portaient la cocarde tricolore à leur chapeau; l'exiguïté de ce couvre-chef, et l'énormité du revers de l'habit complètent la physionomie de l'élégant blondin, c'est-à-dire, poudré à blond, telle que nous l'a léguée le crayon de Carle Vernet. Il donne le bras à une Merveilleuse en tenant la main dans son gilet délabré, et en s'appuyant de l'autre, couverte par la manche de l'habit, sur un bâton assez fort pour soulager toutes les infirmités accumulées que son extérieur annonce. Cette célèbre satire de la mode, où le maître, en accusant le comique des formes, fait valoir la tournure des choses, par le mouvement, le geste, en chargeant à peine les travers, sentant bien que l'exagération diminuerait la surprise et nuirait à la probabilité, est peut-être la meilleure peinture du ridicule qui ait jamais été faite. L'intention est bien caricaturale, et cependant, ainsi que le remarque M. Charles Blanc, « ces figures paraissent avoir vécu réellement, avoir été prises sur le fait, en flagrant délit, au moment où elles passaient dans la rue. »

### N° 3. — La Rencontre des Incroyables.

Cette rencontre n'est pas celle des deux Incroyables que Vernet a représentés arrêtés l'un devant l'autre, le plus pincé lorgnant son vis-à-vis d'un air protecteur, en faisant une petite moue fort à la mode en ce temps-là. Ces deux premiers n'ont entre eux d'autre différence que celle de la coiffure et de la chaussure. Il y a ici une autre teinte, une autre intention; pas de dédain: nos Incroyables sont deux amis, et cependant il y a entre eux beaucoup plus de disparate. Leur tournure n'a pas la suprême disgrâce de l'Incroyable du genre bossu et cagneux qui fut, sans doute, un progrès de la mode; ils sont vêtus correctement et les larges revers du gilet rayé en travers de l'un d'eux sentent encore le *muscadin*, ainsi que le bâton sur lequel s'appuie ce solide gaillard; pour n'être pas noueuse cette canne n'en est pas moins forte, et avec sa dragonne, c'est l'arme sérieuse d'un bâtonniste. Ces deux Incroyables sont donc vraisemblablement d'un temps intermédiaire. Sous leur aspect si différent, il ne faut cependant voir, comme cela est dit, rien autre chose que des amis du même bord. Ils s'abordent en se donnant la main, c'est-à-dire chacun en accrochant son petit doigt au petit doigt de l'autre; le langage n'est pas moins précieux que le geste, c'est ce parler grasseyé si connu, le *garatisme*, dont l'*r* et le *ch* étaient supprimés, le *z* y remplaçant le *j*: « Hé! bonzou mon ser, comme tu es eng'aissé depuis que je ne t'ai vu; ma pa'ole d'honneu, c'est inconcevable. » On disait aussi: « ma pa'ole d'oseille; c'était la plus sûre. »

L'Incroyable d'humeur paisible avait renoncé à la perruque poudrée pour ne pas se trouver compromis par la ressemblance qu'elle donnait



FRANCE XVIII<sup>E</sup> SIECLE

FRANCE XVIII<sup>TH</sup> CENTY

FRANKREICH XVIII<sup>TES</sup> JAHR<sup>T</sup>

AH

IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>o</sup> PARIS

Guth del.

avec les émigrés rentrés qui l'affichaient. Cet air de parenté avec les gens de noble souche ne déplaisait pas à tous les Incroyables, et particulièrement à ceux dont les lourdes épaules et la carrure de toucheurs de bœufs pouvaient facilement déceler l'origine. Ceux-là, en conservant la perruque poudrée, quelque chose de la mise et quelque peu de l'air matamore des muscadins royalistes, n'étaient pas fâchés que l'on pût les confondre avec ceux dont le gourdin avait eu affaire aux Jacobins. Cette figure de rustre en Incroyable est utile à retracer. Quant à son partenaire, aux cheveux naturels et tenus courts, sa tournure est beaucoup plus pacifique et de caractère plus anglais; il est aussi plus fin. Son vêtement est une redingote dont le revers forme un collet ininterrompu, sans bec; cette redingote, selon le goût du temps, est bordée d'un méandre grec soutaché ou brodé. Son chapeau est le vaste tromblon semblable à ce que furent sous la Restauration les *bolivars*. La cravate est la même pour tous deux : l'écrouté, la cravate à la *Laignadier*.

Cette gravure, signée *Bumbury invenit*, ne porte pas le nom de Carle Vernet comme dessinateur, quoiqu'elle soit de la même suite que les deux précédentes et la quatrième signée seulement par le graveur.

N° 4. — *Les Croyables au Perron.*

Le Perron du Palais-Royal qui est en face de la rue Vivienne était, en plein air, une bourse d'agioteurs de tous les degrés que l'on appelait le Perron, tout court. Des décrotteurs, des commissionnaires, des porteurs d'eau, se trouvaient là avec des gens qui agiotaient sur les bons de rentes payables le lendemain, leur gain consistant dans la différence de la livre au franc; d'autres vendaient des *sols*. En même temps on

y vendait des maisons et des terres sur échantillons, dit Prud'homme. Le nom de *Croyables* appliqué aux tripoteurs de cet endroit ne paraît pas avoir fait grande fortune. Des deux qui sont représentés ici, l'un échange contre de l'or des mandats territoriaux destinés à rembourser les assignats à raison de trente capitaux pour un, papier discrédité avant même de sortir des presses nationales, tandis qu'un deuxième larron (bandit à la mine sinistre), *fait* tout simplement le mouchoir de l'innocent persuadé par le croyable. La mine de ces spéculateurs dont l'un sent la soldatesque d'Augereau en rupture de ban, et dont l'autre est encore affublé du bonnet rouge, aurait dû ce semble mieux préserver les gens les plus crédules; mais comment résister à la tentation et ne pas échanger son or contre du papier, lorsque par exemple on voyait, comme il en fut à la Bourse de Paris, le 1<sup>er</sup> mars 1796, le louis d'or valant sept mille deux cents francs en assignats? ce fut, il est vrai, leur chant du cygne. « On agiote pour vivre, et l'on vit pour agioter » (*Paris*, nov. 1795.) C'était une maladie du temps, dont le spectacle des fortunes faciles, des opulences improvisées, entretenait la fièvre.

C'était d'ailleurs un terrible temps que celui de la *cascade de discrédit* qui roula sur le papier. Un mendiant sollicitait une aumône de 130 fr. pour acheter des souliers, les siens prenant l'eau. (*Censeur de journaux*. Brumaire, an IV.)

En somme, de cette année 1797, commence l'invasion du costume militaire dans le civil. Le collet noir, tenu comme un signe de ralliement des royalistes, disparut pour un temps après le coup d'État du 18 Fructidor (septembre 1797). Sa présence ici indique que ces gravures sont antérieures à cette date, tout en en étant plus ou moins proches. M. Charles Blanc assigne aux Merveilleuses l'année 1797 même.

Voir pour le texte : L'Histoire de la Société française pendant le Directoire, par MM. de Goncourt; — Les peintres français au XIX<sup>e</sup> siècle, par M. Charles Blanc; L'Histoire du costume en France, par M. Quicherat.